



COMMUNE D'AUBONNE

Conseil communal

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 23 juin 2015

Présidence : M. Nicolas Rosat

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 14 avril 2015 no 2/15 « Rapport de gestion accompagnant les comptes communaux de l'année 2014 »

ouï le rapport de la Commission de gestion

ouï le rapport de la Commission des finances

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'adopter

- a) les comptes 2014 de la Commune d'Aubonne faisant apparaître Fr. 33'267'963.92 aux recettes ; Fr. 31'524'655.53 aux dépenses et bouclant ainsi pour un excédent de recettes de Fr. 1'743'308.39.
- b) le bilan de la Commune d'Aubonne avec à l'actif comme au passif la somme de Fr. 43'985'532.26, avec un capital après report de l'exercice courant de Fr. 3'832'692.60.

2. d'accepter la gestion de la Municipalité pour l'année 2014 et lui en donner décharge.

3. de donner décharge de leur mandat à la Commission de gestion et à la Commission des finances.

Au nom du Conseil communal

Le président

La secrétaire

Nicolas Rosat

Jacqueline Creteigny